Comment progresse un mécanicien d'atelier dans une entreprise de construction ?

Réponse courte

À l'ancienneté, sans formation ni appréciation des compétences exigées. Le groupe **D** — mécanicien, soudeur, serrurier, forgeron — est le seul de la grille où l'avancement repose exclusivement sur des durées passées dans la qualification, sans test de compétence ni formation IFSB.

Le parcours est balisé : **Dd** pour le salarié débutant, **D1** après six années en Dd, **D2** pour le titulaire d'un CATP à la fin de son apprentissage ou pour le salarié sans CATP après six années en D1, et **D3** après dix années en D2.

Ce régime s'explique par l'annexe II elle-même : l'avancement automatique reste en place pour les qualifications pour lesquelles l'IFSB ne peut pas offrir de formation. Les métiers d'atelier du groupe D en relèvent, ce qui les distingue du groupe B, où chaque palier suppose un test et une formation.

Définition

Dd vise le salarié débutant, pour lequel seules les règles de sécurité élémentaires sont requises. **D1** vise les travaux courants de la spécialité à partir de directives générales.

D2 ajoute la lecture des manuels d'entretien et des catalogues de pièces de rechange ainsi que la rédaction de rapports ; **D3** y ajoute les travaux délicats et complexes, la tenue des documents d'entretien et le diagnostic des défectuosités.

Questions fréquentes

Comment progresse un mécanicien dans la classification du bâtiment ?

À l'ancienneté seule : D1 après six années en Dd, D2 avec un CATP ou après six années en D1, D3 après dix années en D2.

L'ancienneté du groupe D se compte-t-elle chez le même employeur ?

Non, dans la qualification. Un soudeur arrivant avec quatre années de Dd atteint D1 après deux ans, si le livret de travail retrace cette période.

Pourquoi le groupe D échappe-t-il au système de test et de formation ?

Parce que l'avancement automatique subsiste pour les qualifications que l'IFSB ne peut pas couvrir, ce qui est le cas des métiers d'atelier.

Quels avantages matériels le personnel d'atelier reçoit-il ?

Deux bleus de travail mis gratuitement à disposition, et l'aiguisement des outils qui reste à charge de l'employeur.

Quels métiers relèvent du groupe D de la convention du bâtiment ?

Mécanicien, soudeur, serrurier et forgeron.

© 2026 www.pixie.lu · IA/RH spécialisée en droit du travail luxembourgeois

Conditions d’exercice

Les quatre échelons se distinguent par la durée et par le niveau de connaissances.

Échelon	Condition d'accès	Connaissances
Dd	Entrée dans le métier	Règles de sécurité élémentaires
D1	Six années en Dd	Connaissance du métier, respect des règles professionnelles, règles de sécurité de la profession
D2	CATP à la fin de l'apprentissage, ou six années en D1	Connaissance des pièces, bonnes connaissances professionnelles et de sécurité
D3	Dix années en D2	Bonne connaissance des pièces, très bonnes connaissances techniques, diagnostic des défectuosités

Modalités pratiques

Les tâches attendues montent en autonomie et en documentation.

Échelon	Travaux	Documents
Dd	Sans description spécifique	—
D1	Travaux courants de la spécialité à partir de directives générales	—
D2	Travaux à partir de directives générales	Manuels d'entretien, catalogues de pièces, rédaction de rapports
D3	Travaux délicats et complexes à partir de plans, manuels, catalogues et instructions générales	Tenue des documents d'entretien et rapports
Taux à l'indice 992,24	Dd 19,2227 € ; D1 19,5382 € ; D2 20,3717 € ; D3 23,2442 €	—

Pratiques et recommandations

Un soudeur recruté avec quatre années de Dd atteint D1 après deux années de plus. L'ancienneté se compte dans la qualification, y compris chez un précédent employeur, à condition que le livret retrace la période : c'est l'un des cas où son historique agit directement sur la paie.

Le délai écoulé suffit, sans décision de l'employeur. L'article 10.2 impose alors l'inscription au livret assortie de la modification de salaire correspondante.

© 2026 www.pixie.lu · IA/RH spécialisée en droit du travail luxembourgeois

Deux bleus de travail sont dus gratuitement au personnel des ateliers de réparation, et l'aiguisement des outils reste à charge de l'employeur. Ces deux avantages matériels sont propres à l'atelier.

Cadre juridique

Référence	Objet
Annexe II, groupe D, CCT Bâtiment 2025	Définitions de Dd à D3, durées et descriptions de tâches
Annexe II, article III i), CCT Bâtiment 2025	Maintien de l'avancement automatique faute d'offre de formation IFSB
Art. 10.2 CCT Bâtiment 2025	Inscription au livret et modification de salaire
Art. 4.2 CCT Bâtiment 2025	Mention au livret des périodes de travail et des qualifications
Art. 29.7 CCT Bâtiment 2025	Deux bleus de travail pour le personnel des ateliers de réparation
Art. 11.1 CCT Bâtiment 2025	Aiguisement des outils à charge de l'employeur

Le groupe D avance à l'ancienneté parce que l'IFSB n'offre pas de formation pour ces métiers. L'ancienneté se compte dans la qualification, y compris chez un précédent employeur, ce que le livret de travail permet d'établir.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.